

# Quel est l'intérêt du brûlage dirigé ?

## Quels sont ses impacts ?

### ➔ Qu'est ce que le brûlage dirigé ?

« Le brûlage dirigé est une opération d'aménagement et d'entretien de l'espace comprenant la réduction du combustible sur les ouvrages de prévention des incendies de forêts. Il est également une opération de gestion des peuplements forestiers, des pâturages, des landes et des friches. Sur ces espaces, le brûlage dirigé consiste à conduire le feu de façon planifiée et contrôlée, sur tout ou partie d'une surface prédéfinie et en toute sécurité pour les espaces limitrophes. » (Charte du brûlage dirigé)



### ➔ Qui s'occupe de brûlage dirigé ?

Le brûlage dirigé est une opération complexe réservée à des équipes spécialisées et formées, regroupées en un réseau animé par l'Unité Prévention des Incendies de forêt de l'INRA. Elles travaillent selon les règles édictées par la charte du brûlage dirigé et, en matière d'assurance, sont couvertes par des contrats spécifiques pour cette pratique.

### ➔ Un outil de prévention des incendies de forêt peu onéreux

- Un outil pour l'**entretien** de pare feu : le brûlage dirigé est principalement utilisé pour contenir les repousses de végétation et présente l'avantage supplémentaire d'éliminer la couverture morte au sol (litière de pins, broyât ...). L'opération doit être renouvelée tous les 2 à 5 ans, selon le type de végétation, pour obtenir des ouvrages de bonne qualité.
- Un moyen « d'auto protéger » les peuplements forestiers contre les incendies : en dehors des pare feu, des peuplement forestiers, comme les pinèdes, se prêtent bien à la technique du brûlage dirigé. Une grande quantité de combustible est ainsi éliminée en conditions hivernales, sans danger pour les arbres. Cette diminution de la charge en combustible rend ces peuplements beaucoup moins vulnérables aux incendies.
- Une technique intéressante pour l'**ouverture** de zones d'appui aux pare-feux : le feu d'ouverture dans les forêts denses, pentues et caillouteuses permet par exemple l'élargissement des ouvrages DFCI dans les endroits non mécanisables.
- Les coûts des brûlages dirigés en milieu forestier sont faibles et varient de **150 €/ha à 450 €/ha** en fonction de la protection individuelle qu'il a fallu ou non apporter aux arbres.

## ➔ Quel en est l'impact sur la forêt ?

### ➔ Sur les arbres

La sensibilité de certains arbres au passage du feu varie selon :

- **l'espèce considérée** : plus l'écorce est épaisse, plus elle protège les tissus vivants de la chaleur
- **l'âge** de l'arbre pour les espèces à écorce épaisse car l'écorce des jeunes sujets est trop mince.
- **la hauteur des branches basses** : plus les branches sont basses, plus elles vont être sensibles à la chaleur dégagée par le feu.

✗ *Il faut qu'au moins 2/3 des branches du houppier des pins jaunissent suite au passage du feu, pour que les dégâts entraînent la mort de l'arbre.*

✗ *On peut apporter une protection aux arbres sensibles en ratissant le pied des arbres pour que le feu n'y passe pas et en mouillant préalablement le pied et le tronc des arbres pour l'isoler de la chaleur du feu.*

#### Essences supportant bien le passage du feu

Chêne pubescent  
Chêne liège  
Pin maritime  
Pin pignon  
Pin d'Alep

#### Essences sensibles au passage du feu

Chêne vert  
Érable de Montpellier  
Châtaignier  
Arbousier

### ➔ Sur la régénération des peuplements ?

Pour les fourrés de régénération dépassant 1 m de haut, **une protection pied à pied est possible** en combinant le ratissage du pied des brins à une conduite de feu très douce, mais elle augmente par contre fortement le coût de l'opération.

Si le peuplement en est à un stade où il est nécessaire de préserver toute la régénération, indépendamment de sa taille, il est préférable d'**isoler ces parcelles qui ne seront pas brûlées**. Leur protection contre l'incendie dépendra de l'état "de propreté" des parcelles voisines.

### ➔ Sur le sol ?

